

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 avril 2017



L'accès aux Sciences Po des concours communs évolue

Depuis 2008, plus de 100 000 candidats ont passé le concours commun d'entrée en 1^{re} année, ce qui confirme l'attractivité des sept Sciences Po du réseau. Ce concours, ouvert aux bacheliers de l'année et de l'année antérieure, reste la voie d'entrée principale dans nos établissements.

Les Sciences Po des concours communs travaillent en concertation vers plus d'harmonisation de leurs cursus.

Ils s'engagent dans la création d'une voie d'accès commune en 4^e année qui viendra se substituer progressivement au concours d'entrée en 2^e année. Celui-ci ne sera plus reconduit à partir de 2018.

Contact presse :

Coordination de la
communication 16/17 :
Service communication
Sciences Po Rennes

Marion Turbiez-Miquel
02 99 84 29 59
marion.miquel@
sciencespo-rennes.fr